

## Conseil de la métropole du 16 juillet 2020

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation  
10 juillet 2020

Conseillers en exercice  
66

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : Mme Marion MAURY**

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le jeudi 16 juillet 2020 à 09 heures 30 minutes, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. S. ROUDAUT, Mme T. QUIGUER, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. R. PICHON, M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR, Mme B. ABIVEN, M. Y. GUEVEL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. G. DISSAUX, M. A. GOURVIL, Mme V. KERGUILLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. DU BUIT, M. L. PERON, M. H. BRUZAC, M. T. FOVEAU, M. J-M. LE LORC'H, Vice-Présidents.

M. J. GOSSELIN, M. C. PETITFRERE, Mme M. BRONEC, Mme C. ANDRIEUX, Mme A. DELAROCHE, Mme C. BRUBAN, M. L. GUILLEVIN, M. P. EVEN, Mme A. ARZUR, M. G. KERJEAN, Mme C. LE ROY, Mme P. ALBERT, Mme J. HERE, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, Mme S. JESTIN, M. R. SALAMI, Mme N. CHALINE, M. E. GUELLEC, Mme E. KUCHEL, Mme M. MAURY, Mme M. MAILLARD, Mme B. MALGORN, M. J-P. RICHARD, M. B. CALVES, M. J-P. ELKAIM, Mme L. KERMAREC, Mme V. BOURBIGOT, Mme N. L'HOSTIS, M. M. COATANEA, Mme C. ORVOEN, M. B. NICOLAS, M. S. MICHEL, Mme P. HENAFF, M. D. MOAN, Mme R. THOMAS, M. J-L. BATANY, Mme F. GUENEUGUES, Mme P. LAVERGNE, M. T. HELIES, M. J. LE BRIS, M. X. RIOUAL, Mme M. QUETIER, Conseillers.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. APPERE, Mme C. BOURNOT-GALLOU, Conseillers.

#### **C 2020-07-054 FINANCES**

**Approbation du Compte de Gestion du Trésorier principal pour l'année 2019.**

Le rapporteur, M. Yann GUEVEL  
donne lecture du rapport suivant

**FINANCES – Approbation du Compte de Gestion du Trésorier principal pour l'année 2019.**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

En application des textes en vigueur en matière de comptabilité publique et notamment l'article L2121.31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Trésorier Principal, Receveur de la Collectivité Brest métropole, sollicite l'approbation de son compte de gestion 2019 :

du budget principal

des budgets annexes

- des déplacements,
- des déchets,
- de l'eau,
- de l'assainissement,
- de Kérébars,
- de Mescouëzel,
- Extension du Réseau de Chaleur
- Ports de plaisance

Après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que le Receveur a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2018, de celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le compte de gestion présente donc des résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole de déclarer que le compte de gestion 2019 établi par le comptable de Brest métropole, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Décision du Conseil de la métropole :

ADOPTE A LA MAJORITE

Contre: Le groupe Brest c'est vous !